

Les Nouvelles du Mardi 24 juin 2014



Au sommaire cette semaine :

- **ABCD de l'égalité: les obscurantistes ont gagné.**
- **Que veut dire la lutte contre les ABCD de l'égalité ?**
- **Sans toit, sans papiers, le bac malgré tout**
- **L'inégal accès au bac des catégories sociales**
- **Réintégration immédiate de Didier Muguet, enseignant parisien**

- **ABCD de l'égalité: les obscurantistes ont gagné.**

Benoît Hamon a décidé d'abandonner les ABCD de l'égalité, un programme expérimenté dans une dizaine d'académies pour lutter contre les stéréotypes de genre. Après les pathétiques attermoissements du gouvernement sur le « genre », le ministre de l'éducation cède aujourd'hui à une poignée d'illuminés.

Bien sûr, l'abandon n'est pas encore totalement officiel, et le ministre attendra courageusement le début de l'été pour faire ses annonces. Mais chacun sait désormais à quoi s'en tenir. Confronté à un « climat de nervosité », Benoît Hamon [vient d'expliquer à L'Express](#) qu'il valait mieux « utiliser la médecine douce » et faire « différemment », c'est-à-dire abandonner en rase campagne les « ABCD de l'égalité », [ce programme destiné à lutter contre le sexisme dès l'école](#), et expérimenté depuis la rentrée dans plus de 275 écoles primaires. Un programme qui a bien suscité la « nervosité » de quelques groupuscules extrémistes qui entretiennent depuis de longs mois les rumeurs les plus extravagantes sur « la-théorie-du-genre-à-l'école », mais qui avait surtout été salué par de nombreuses associations féministes comme un premier pas encourageant pour passer enfin de la théorie à la pratique sur l'égalité. Entre les deux, le gouvernement a donc choisi. [Lire la suite sur Médiapart.](#)

- **Que veut dire la lutte contre les ABCD de l'égalité ?**

On peut le regretter mais ne jouons pas aux idiots : nous savons toutes et tous très bien que nous vivons depuis des lustres dans une société où tous les enfants, dès l'école primaire, et sans avoir besoin pour cela d'aucun « ABCD de l'égalité », d'aucun cours d'études de genre, d'aucune projection du film Tomboy, connaissent les mots pédé, homosexuel, enulé, travelo, gonzesse et quelques autres, parce qu'ils les entendent dans leur environnement – dans la bouche soit de leurs parents, soit de leurs grands frères, soit de leurs voisins, soit à la télévision, soit tout cela ensemble – et qu'ils les répètent à leur tour, toujours de la même manière : comme injure. [...]

La manière particulière dont chaque enseignant-e opère, les qualités et défauts des supports pédagogiques mobilisés, tout cela peut évidemment être discuté, mais il est notable que ce n'est pas sur la modalité mais sur le principe qu'a porté la controverse, et que ce n'est pas dans le registre de la discussion mais de la guerre totale (contre, au choix, « le totalitarisme » ou « l'œuvre du diable » [6]), de l'interdiction, de l'éradication, de l'épuration [7] que se sont positionnés les activistes Christine Boutin, Béatrice Bourges, Ludovine de La Rochère, Farida Belghoul, [...] et leur principaux relais médiatiques : le Causeur d'Elisabeth Lévy, le Figaro d'Ivan Rioufol et Eric Zemmour... [...]

[Ce qui est mis en cause, c'est] le principe même d'une visibilité et d'une dicibilité de l'homosexualité d'une part, et d'autre part de toutes les discordances possibles entre sexe biologique, sexe social, genre et orientation sexuelle... Or, dans un monde où cette diversité existe, et dans une école où, répétons-le, la parole circule déjà de toutes parts sur cette diversité, mais une parole sommaire, brutale, injurieuse, que défend-on lorsqu'on exige le silence des enseignants ? [...] Sous couvert de silence et d'invisibilité, c'est [...] une *hégémonie* qui est défendue. Car lorsque la parole injurieuse circule de la sorte, sans contradiction, c'est toute une imagerie qui se constitue, un « bestiaire » dans lequel s'agglomèrent et se confondent toute une foule d'« anormaux », de « déviants », de *parias*. [A lire en entier sur les mots sont importants](#)

- **Sans toit, sans papiers, le bac malgré tout**

Faut-il qualifier ce qui va suivre de « renoncement » ? C'est en tout cas un déni d'une situation qui est pourtant sous nos yeux et que beaucoup se refusent à voir. De plus en plus de mineurs isolés étrangers se retrouvent sans toit tout en poursuivant leurs études. Et certains, sans papiers tentent de passer leur bac en risquant d'être expulsés.

Quelques articles évoquent cependant cette situation. C'est le cas du [journal Libération](#) qui consacre une double page avec pour titre « *A l'école le jour, à la rue la nuit* » et de [l'AFP](#) avec une dépêche reprise par plusieurs journaux : « [Entre bac et risque d'expulsion, des lycéens sans papiers sous pression.](#) »

"J'ai passé la philo lundi matin et tout l'après-midi au tribunal". Comme des centaines d'autres jeunes sans-papiers, Hajar, une lycéenne marocaine, doit gérer de front le stress du bac et le risque d'être expulsée. En France, les mineurs isolés, ou ceux dont les parents ont un titre de séjour en règle, ne peuvent pas être expulsés. Mais à la majorité, ils doivent régulariser leur situation. Ils doivent prouver deux ans de présence en France, la présence de liens "privés et familiaux" sur le territoire et justifier "d'un parcours scolaire assidu et sérieux". Ce critère met évidemment une pression supplémentaire sur les candidats au bac. Pire encore, est la situation des jeunes mineurs isolés étrangers (MIE) décrite par *Libération*. Confrontés à une hausse du nombre de mineurs isolés étrangers (MIE) exclus des dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE, censée assurer leur prise en charge jusqu'à leurs 18 ans) souvent parce qu'on conteste leur date de naissance, les établissements scolaires et principalement des lycées professionnels voient de plus en plus d'élèves dormir dans la rue. *Libération* donne la parole à des enseignants qui disent avoir déjà hébergé chez eux des élèves dans cette situation mais aussi à ces jeunes eux mêmes qui vivent dans ces conditions très difficiles. [Lire la suite sur les cahiers pédagogiques.](#)

- **L'inégal accès au bac des catégories sociales**

Les taux d'accès au bac augmentent. Mais alors que neuf enfants d'enseignants sur dix sont bacheliers, ce n'est le cas que de quatre enfants d'ouvriers non-qualifiés.

Les inégalités d'accès au bac

90 % des enfants d'enseignants entrés en sixième en 1995 ont obtenu le bac environ sept années plus tard, contre 40,7 % des enfants d'ouvriers non-qualifiés, selon le ministère de l'Education nationale [1]. Une partie des enfants issus des milieux populaires accèdent au bac, mais les écarts sont considérables selon les milieux sociaux, notamment du fait de l'influence du niveau de diplôme des parents, dans un système scolaire très académique.

Des filières très différenciées selon les catégories sociales

Si l'on observe uniquement le type de bac obtenu par catégorie sociale, les écarts sont tout aussi grands. Parmi les enfants d'ouvriers qui ont eu leur bac en 2012, 31 % l'ont eu dans une filière générale, 23 % dans une filière technologique et 46 % dans une filière professionnelle. Chez les enfants de cadres supérieurs, les trois quarts ont eu un bac général, 14 % technologique et 10 % professionnel.

En première et terminale, la composition des classes selon les filières est également très différenciée. On compte 17 % d'enfants dont le père est ouvrier dans la filière S, contre 40 % en STT et 51 % en bac professionnel. A l'inverse, la filière scientifique comprend 36 % d'enfants dont le père est cadre, mais c'est le cas de seulement 4 % en bac professionnel. [La suite et les graphiques sur l'observatoire des inégalités.](#)

- **Réintégration immédiate de Didier Muguet, enseignant parisien**

Didier Muguet, instit' dans le 18e à l'école Tchaïkovski, est suspendu depuis le 6 juin. Nous nous associons à la demande de tous ses collègues de l'école afin qu'il soit réintégré sans délai, adressée à l'IA par lettre le 17 juin.

Une lettre d'accusations diffamatoires et calomnieuses a été envoyée à l'Inspecteur d'Académie à l'encontre de notre collègue Didier Muguet.

Cette lettre a été rédigée sans aucune consultation de l'équipe pédagogique ni tentative d'élucidation du prétendu problème posé avec les personnes compétentes : médecin, psychologue... ni même les personnes présentes journalièrement dans la classe de notre collègue, l'AVS et l'ATSEM.

Cette lettre est un amalgame de propos rapportés.

Et pourtant cette seule lettre a suffi à déclencher la procédure de suspension de notre collègue.

Nous sommes très inquiets car depuis la convocation et suspension de notre collègue, cette affaire, qui relève manifestement d'un conflit du travail avéré, n'est pas traitée avec la diligence qu'elle mérite eu égard aux circonstances particulières de sa fin de carrière dans une école où il a exercé si longtemps.

En effet, s'il ne pouvait réintégrer sa classe avant le 4 juillet, date de son départ à la retraite, Didier clôturerait sa carrière et ses 30 ans d'exercice à la maternelle Tchaïkovski par cette sanction incompréhensible.

Didier Muguet doit pouvoir terminer son année et sa carrière auprès de ses élèves et de son équipe.

Le collectif de soutien à Didier Muguet soutenu par les syndicats SUD éducation Pris et CNT éducation